

Extrait du Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

<http://senemag.free.fr>

SENEGAL : La surexploitation freine le développement de la pêche

- Environnement -

Date de mise en ligne : jeudi 8 avril 2010

Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

DAKAR, 7 avril 2010 (IPS) - Le Sénégal a adopté depuis quelques décennies une politique incitative visant à augmenter les capacités de captures de la pêche. Mais, cette politique est confrontée aux problèmes de conservation et de gestion durable des ressources halieutiques. Pourtant, selon les statistiques du ministère de l'Economie maritime du Sénégal, quelque 185 milliards de francs CFA (environ 385 millions de dollars) sont tirés annuellement de la pêche dans ce pays d'Afrique de l'ouest. Le secteur offre également plus de 600.000 emplois directs et indirects.

Selon le rapport trimestriel de cette année de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (**FAO**), le secteur de la pêche artisanale au Sénégal connaît une croissance d'environ 10 pour cent devant la pêche industrielle.

L'aquaculture reste encore à l'état embryonnaire bien que son développement soit, depuis quelques années, une des priorités des autorités sénégalaises. Sa part dans la production totale de poissons dans le pays n'était que de 0,03 pour cent en 2009.

Diène Ndong, chef de projets et planification à l'Agence nationale de l'aquaculture (ANA), estime que la baisse des stocks halieutiques est liée à l'inefficacité des systèmes de production. « *Le Sénégal compte intégrer le club des pays aquaculteurs avec un objectif de production de 159.000 tonnes d'ici à 2015 ; soit une contribution de 34 pour cent dans la consommation nationale de poissons* », explique-t-il à IPS.

Ndong affirme également que l'ANA compte améliorer les services d'appui techniques et financiers, professionnaliser la filière aquacole et renforcer l'efficacité des systèmes de production avec la contribution phare des structures de recherches universitaires jusque-là ignorées dans le processus de développement de l'aquaculture du pays.

Selon Pape Samba Diouf, coordonnateur régional de Fonds mondial pour la nature (**WWF**), les aires marines protégées (**AMP**) connaissent, depuis quelques années au Sénégal, un regain d'intérêt dans les politiques de gestion des ressources halieutiques.

« *Au Sénégal, le développement des AMP a coïncidé avec la crise du secteur de la pêche et des engagements pris par les autorités étatiques lors du sommet mondial de Johannesburg sur le développement durable tenu en 2002* », déclare Diouf à IPS. « *Les AMP favorisent le renouvellement des stocks (de poissons) en permettant aux différentes espèces de se reproduire et de croître en toute quiétude dans des zones entièrement ou partiellement interdites à toute exploitation. Mais, notre pays n'a pas bien tracé cette politique* », ajoute-t-il.

Diouf explique que malgré l'importance des AMP dans la gestion des ressources halieutiques, l'engouement qu'elles ont suscité, notamment au plan communautaire, connaît un certain ralentissement depuis novembre 2004 au Sénégal.

« *S'il y a cette cassure d'élan de création des AMP auprès des autorités sénégalaises, c'est suite à une mauvaise volonté, mais aussi nous devons d'abord évaluer les résultats obtenus avec la création des cinq premières AMP : **Saint-Louis** dans le nord, **Joal-Fadiouth** et **Kayar** dans l'ouest, **Bamboung** et **Abéné** dans la région du sud* », souligne Diouf.

Habib Thiam, coordonnateur du développement des ressources halieutiques à la direction maritime à Dakar, estime que la conception des approches sur la gestion des ressources naturelles a connu de grands changements au cours

des dernières décennies.

« La création des Conseils locaux de pêche artisanale, instaurée dans les différentes zones de pêche, entre dans cette perspective de responsabilisation des pêcheurs artisans sénégalais dans la définition et la mise en Suvre des politiques de gestion durable de la pêche », affirme-t-il à IPS. « D ailleurs, le gouvernement a instauré, depuis plus de cinq ans, le repos biologique qui dure plus de deux mois. Cela consiste à arrêter la pêche dans les eaux maritimes du Sénégal pendant une période donnée afin de laisser se reproduire certaines espèces maritimes ».

Alison Dressler, coordonnatrice de projets à l'ONG 'Light Years', basée au Sénégal, explique que la certification des produits de la pêche reste peu développée en Afrique et que les principaux obstacles à son essor demeurent les systèmes d'exploitation dans les pêcheries africaines, et notamment le coût élevé de leur mise en place.

Un système de label écologique « doit être appliqué pour développer la pêche au Sénégal. C est un moyen qui permet de maintenir la productivité et la valeur économique de la pêche tout en améliorant sa gestion et la conservation de la biodiversité marine », affirme-t-elle à IPS.

Massall Fall, un océanographe, déclare que si la ressource est devenue rare, cela est dû au fait qu'il y a trop de pirogues et trop de bateaux de pêche. « La demande augmente, mais la ressource halieutique n est pas élastique. Même si les stocks de poissons sont à un niveau stationnaire, les espèces démersales (poissons vivant en eau profonde) sont en extinction, alors que les pélagiques, comme, par exemple, les sardinelles, sont surexploitées. Il faut donc réduire l'effort de pêche », plaide-t-il.

Koffigan E. Adigbli

lire l'article sur le site ipsinternational.org : [SENEGAL : La surexploitation freine le développement de la pêche](#)

lire aussi sur www.lequotidien.sn (17 Mars 2011) : [PÊCHE AU SENEGAL : Le Gaipes contre le bradage des ressources halieutiques](#) . Par Diacounda SENE
